

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/09/2007 - Convocation du 19/09/2007  
Compte rendu affiché le : 05/10/2007  
Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	21

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMANN; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme DESVIGNES; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. BOUREZG (pouvoir à Mle MILLET); M. POINT (pouvoir à M. GONDELAUD); M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

**Absents excusés :** Mme PERRIN; Mme BERRA; M. FORGET

**Absents :** M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme ZULI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

## **Objet : Subvention complémentaire : OCC**

Les associations bénéficiaires de subventions communales peuvent se trouver en situation de trésorerie tendue, les recettes publiques faisant intégralement partie de leur budget.

L'Office de la Culture et de la Communication sollicite une subvention complémentaire pour l'année 2007 d'un montant de 30 000.000 €.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- CONSIDERANT que le bon fonctionnement de certaines associations nécessite le versement d'une avance sur subvention,
- **AUTORISE le versement à l'Office de la Culture et de la Communication, d'une subvention complémentaire sur l'année 2007 d'un montant de 30 000.00 €,**
- **DIT que les crédits sont prévus au budget communal, article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 27 septembre 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 09/10/2007  
Publication ou affichage du 09/10/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.